

Mise en r  serve de trois   les de la rivi  re des Mille-  les

Dossier de la r  daction de H2o
 Avril 2012

Le ministre du D  veloppement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, accompagn   de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, pr  sidente du Conseil du tr  sor et ministre responsable de la r  gion de Laval, Mme Michelle Courchesne, conjointement avec le d  put   de Laval-des-Rapides et ministre d  l  gu   aux Finances, M. Alain Paquet, la d  put  e des Mille-  les, Francine Charbonneau, le d  put   de Chomedey, Guy Ouellet, ainsi qu'avec le d  put   de Vimont, Vincent Auclair, a annonc   aujourd'hui la mise en r  serve    des fins publiques de trois   les de la rivi  re des Mille   les : les   les Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Cette mise en r  serve constitue une   tape pr  alable    la cr  ation   ventuelle d'aires prot  g  es.

"La mise en r  serve de ces trois   les s'inscrit dans notre volont   de pr  server la richesse de notre biodiversit   dans le sud du Qu  bec. Ces trois   les abriteraient plus de 245 esp  ces v  g  tales, dont 14 seraient consid  r  es comme menac  es. C'est l   que vivraient   galement 40 % des reptiles du Qu  bec, notamment la tortue g  ographique, une esp  ce consid  r  e comme vuln  rable chez nous. Ces   les poss  dent des peuplements forestiers rares dans le paysage urbain de la r  gion, et nous souhaitons les ajouter    notre r  seau d'aires prot  g  es au b  n  fice des g  n  rations actuelles et futures", a d  clar   le ministre Arcand.

Les trois   les vis  es abritent   galement de nombreux marais et mar  cages. Elles offrent, en outre, un abri    quelques centaines d'esp  ces v  g  tales,    beaucoup d'esp  ces d'oiseaux et    une importante colonie de reptiles. Plusieurs esp  ces v  g  tales consid  r  es comme en p  ril au Qu  bec ou au Canada sont pr  sentes sur les trois grandes   les, comme le noyer cendr   et l'  rable noir. L'  le aux Vaches poss  de l'une des plus grandes   rable  res      rable noir du Qu  bec, couvrant 14,5 hectares. Les trois grandes   les couvrent une superficie de 197 hectares en milieu urbain.

"Je sais que les gens d'ici   prouvent un attachement profond pour cette rivi  re et pour les mille   les qui lui valent son nom. Ce chapelet d'  les est particulier au Qu  bec. Il est situ   dans l'une des zones les plus riches et les plus diversifi  es sur le plan environnemental. Je pense qu'il faut en prendre soin, et c'est ce que le gouvernement fait aujourd'hui avec cette mise en r  serve", a conclu la ministre Courchesne.

Environnement Qu  bec - 27-02-2012